Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Agent technique de prévention et de sécurité - Épreuve E2.A

Session 2006 • Code sujet : **D1** • Durée : **1h20** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Gestion à distance des interventions en télésécurité (1 question) **Page 3**

2. Rédaction de la main courante (1 question) **Page 4**

3. Interrogation orale devant le jury (1 question) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2006/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

1. Gestion à distance des interventions en télésécurité

Vous êtes opérateur dans une station centrale de télésurveillance et devez traiter les informations reçues pour plusieurs sites. Vous gérez à distance trois rondiers-intervenants, en tenant compte des consignes opérateur et des règles applicables aux interventions.

Question 1. Pendant 30 minutes, gérez à distance les interventions de trois rondiers-intervenants à partir des informations recueillies sur l'installation informatisée de télésécurité. Décodez les informations, choisissez les intervenants selon leurs compétences et donnez des consignes claires, précises et légales; appliquez les consignes opérateur, notamment le contre-appel préalable et l'usage du mot code confidentiel lorsque requis.

1. Pour chaque signal, relever le numéro du site, l'heure, la nature de l'évènement et les consignes contractuelles : alarme, test cyclique absent, mise en ou hors service hors créneau ou défaut technique.
2. Effectuer le contre-appel au numéro de la fiche-site avant l'intervention. Utiliser le mot code confidentiel pour authentifier l'interlocuteur, sans le divulguer, puis enregistrer et horodater l'échange.
3. Si l'intervention est requise, affecter un rondier disponible et compétent, en tenant compte de sa position géographique pour respecter le délai inférieur à 30 minutes. Transmettre les consignes et rester en liaison pendant l'approche, l'observation, la reconnaissance et la remise en sécurité. En cas d'effraction ou de situation anormale, appliquer les mesures prévues au contrat et informer les forces de l'ordre.

Tracer à la main courante les horaires de réception, de contact, d'arrivée, d'appel éventuel aux services publics et de fin, ainsi que le site, l'intervenant, l'évènement et les mesures prises.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Traiter chaque signal selon la fiche-site, affecter le rondier compétent et disponible, suivre les quatre phases de levée de doute et consigner l'évènement et les mesures prises.

2. Rédaction de la main courante

La main courante de la station sert à retracer les événements et les opérations réalisées. Le sujet fournit une trame à compléter et précise les informations ainsi que les horaires à consigner.

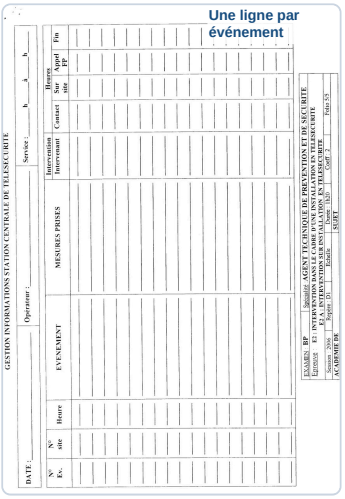
Question 2. Pendant 20 minutes, rédigez la main courante relative aux opérations conduites. Pour chaque événement, renseignez les éléments demandés dans la trame, notamment le numéro du site, l'événement, les mesures prises, l'identité de l'intervenant et les heures de réception, de contact, d'arrivée sur site, d'appel éventuel aux services publics et de fin d'intervention.

Compléter l'en-tête avec la date, le nom de l'opérateur et les heures de service. Puis inscrire un événement par ligne, dans l'ordre chronologique. L'heure de réception figure dans la colonne « Heure ».

Champs à renseigner	Contenu
N° événement, N° site, événement, mesures prises	Référence et faits constatés; actions engagées
Intervenant et heures	Identité; contact, arrivée sur site, appel éventuel aux forces de l'ordre, fin d'intervention

Pour une alarme ou une anomalie, effectuer d'abord le contre-appel au site, vérifier le mot code et enregistrer la communication avec son horodatage. Consigner les mesures et le compte rendu du rondier.

Repère pour compléter la main courante



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Main courante complète : en-tête renseigné et une ligne chronologique par événement, avec les horaires, l'intervenant et les mesures prises.

3. Interrogation orale devant le jury

La dernière phase est un échange oral avec le jury sur l'épreuve et les opérations conduites. Les compétences mises en avant comprennent l'analyse des informations, l'affectation des ressources, la transmission de consignes et la qualité du compte rendu.

Question 3. Pendant 30 minutes, répondez à l'interrogation orale devant le jury.

Présentez votre rôle d'opérateur, sous l'autorité du chef de station, et les informations à traiter : alarmes, anomalies techniques et mises en ou hors service hors créneaux. Expliquez la procédure : analyser l'événement, contre-appeler le site avec le numéro de la fiche, vérifier le mot code, puis affecter un rondier compétent et transmettre des consignes claires. La levée de doute comporte quatre phases :

1. Approche du site en liaison avec la station.
2. Observation.
3. Reconnaissance, contrôle des lieux et mesures adaptées.
4. Fin d'intervention après sécurisation du site.

Précisez que les appels sont enregistrés et horodatés. La main courante indique les heures clés, le numéro du site, l'identité de l'intervenant, l'événement et les mesures prises. En cas d'effraction ou d'anomalie, alertez les forces de l'ordre et appliquez les mesures conservatoires prévues.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Analyser l'événement, vérifier par contre-appel, affecter et guider un rondier, suivre la levée de doute, sécuriser et consigner l'intervention.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Le BP Agent technique de prévention et de sécurité, épreuve E2.A, session 2006, repère D1, dure 1h20 et a le coefficient 2. L'épreuve porte sur la gestion d'interventions en télésécurité, la rédaction de la main courante et un oral. Elle évalue le décodage des informations, le choix des intervenants, la transmission de consignes et la qualité des comptes rendus.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Avant une intervention pour alarme ou anomalie, effectuer le contre-appel prévu et utiliser le mot code confidentiel de la fiche-site.
- Tracer chaque événement avec les horaires essentiels, le numéro du site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises.
- La levée de doute intrusion comporte quatre phases : approche en liaison avec la station, observation, reconnaissance et action, puis fin après sécurisation du site.
- En cas d'effraction ou de situation anormale, appliquer les mesures conservatoires prévues au contrat et informer les forces de l'ordre.

Points de vigilance & attentes du jury

- Décoder rapidement l'information reçue et vérifier les consignes propres au site avant de décider d'une intervention.
- Affecter un rondier selon ses compétences et sa position géographique, puis lui transmettre des instructions précises et légales.
- Horodater les étapes requises : réception, contact, arrivée, appel éventuel aux services publics et fin d'intervention.
- Faire rendre compte de l'arrivée et de la progression de la reconnaissance, puis consigner les mesures prises.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles informations doivent figurer dans la main courante ?

Indiquez le numéro du site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises. Horodatez la réception, le contact avec le rondier, son arrivée, l'appel éventuel aux services publics et la fin de l'intervention.

Q : Quelles sont les étapes d'une levée de doute pour intrusion ?

La levée de doute comporte quatre phases : approche du site en liaison avec la station, observation, reconnaissance et action avec les mesures adaptées, puis fin d'intervention après remise du site en situation de sécurité.

Q : Comment est organisée l'épreuve et combien de temps dure chaque phase ?

L'épreuve dure 1h20 : 30 minutes pour gérer les interventions à distance, 20 minutes pour rédiger la main courante et 30 minutes pour répondre à l'interrogation orale devant le jury.

Q : Quels critères d'évaluation le sujet met-il en avant ?

Le sujet souligne le décodage rapide des informations, l'affectation des intervenants selon leurs compétences, des consignes claires et légales, ainsi que la qualité des comptes rendus oral et écrit. Aucun barème détaillé n'est imprimé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2006/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2006 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.